

16 Provinces/Avis et Communiqués

Oyem/Eaux et Forêts...

Les agents éduqués sur la gestion du stock national d'ivoire



Photo : PME
Le directeur provincial des Eaux et forêts du Woleu-Ntem, Philippe Ongouli (d), a ouvert les travaux...



Photo : PME
... animés ensuite par Serge Mibambani, ingénieur des Eaux et forêts (debout).

PME
Oyem/Gabon

LES agents du ministère des Eaux et forêts en service dans la province du Woleu-Ntem, notamment les éco-gardes du parc national de Minkébé, de la brigade de Minkébé-ouest, les chefs de cantonnement et les partenaires de la conservation, ont renforcé leurs connaissances, le samedi 2 février dernier, au cours d'un atelier de formation organisé, à Oyem, sur "Les bonnes pratiques de la gestion du stock national d'ivoire".

Les participants ont, à cette occasion, acquis des connaissances, des méthodes et des procédures permettant d'accroître la traçabilité et la sécurisation des spécimens d'ivoire.

Les résultats attendus au terme de cet apprentissage, au-delà de la maîtrise statique, sont « la réduction, sinon, l'annulation des cas de perte d'ivoires qui

sont souvent à nouveau reversées dans les circuits de trafic, annulant souvent les efforts que vous, personnels de terrain, fournissez », a souligné le directeur provincial des Eaux et forêts dans le Woleu-Ntem, Philippe Ongouli, s'adressant aux participants à l'ouverture des travaux.

Il n'a pas manqué de rappeler que le Gabon est signataire de plusieurs traités internationaux, comme la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) et bien d'autres. A ces engagements à l'échelle planétaire, notre pays se doit de remettre à jour ses statistiques en matière de gestion de ses ressources naturelles, dont les ivoires des pachydermes.

Le renforcement des capacités dans ce domaine des personnels des Eaux et forêts est donc d'une importance capitale. Cette formation respecte surtout « la volonté exprimée par

les hautes autorités du pays, en tête desquelles, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui prône une politique de gestion durable de nos ressources naturelles », a indiqué Philippe Ongouli.

Au cours de la formation, Serge Mibambani, ingénieur des Eaux et forêts, a souligné que, depuis des décennies déjà, la gestion du braconnage et du commerce illégal des produits de la faune a dépassé le traditionnel cadre de protection de l'environnement, pour intégrer d'autres thématiques transversales notamment, la sécurité nationale.

« Si la menace de nos éléphants et de leurs trophées n'est pas stabilisée, notre pays arrivera inéluctablement à des questions de souveraineté et de sécurité », a prévenu le formateur. Dans la mesure où le parc national de Minkébé, situé à la frontière avec le Cameroun et le Congo Brazzaville, est souvent en proie au problème de bra-

connage des pachydermes et d'autres espèces entièrement et/ou partiellement protégées.

C'est le développement socio-économique des populations vivant dans cette région du pays, qui est souvent mis à mal. « Il y a une menace économique, parce que le cheptel éléphant fait partie des biens du pays. Même si l'on ne s'en rend pas souvent compte », a déclaré M. Mibambani.

Selon lui, chaque animal et chaque essence forestière ont une valeur économique. En ce sens que le pays perd énormément de ressources financières, lorsqu'il ne parvient pas à mettre en place une véritable politique de sécurisation de ses biens naturels. D'où l'appel lancé aux éco-gardes et autres agents des Eaux et forêts, en vue de s'approprier les acquis de l'atelier de formation, afin de mieux lutter contre l'exploitation illégale des ivoires dans les treize parcs nationaux et autres espaces protégés du pays.

ANNONCES LÉGALES

SATOGA

A L'ATTENTION DE TOUS LES EXPORTATEURS DE LA MARQUE LILAS + VIGNETTE

La Société Africaine de Transformation de la Ouate de cellulose au Gabon, en abrégé SATOGA, société anonyme située à la zone industrielle d'Oloumi, B.P. 8647 Libreville, informe l'ensemble des distributeurs des produits de la marque LILAS au Gabon qu'en vertu d'un jugement rendu le 24 juin 2014 par le Tribunal de commerce d'Abidjan, exequaturé au Gabon par ordonnance du 11 décembre 2015, l'enregistrement de la marque LILAS n°050993 du 21 avril 2005 auprès de l'OAPI par le Consortium Africain de Représentation de Produits Alimentaires, en abrégé CARPA, a été annulé.

Le transfert dudit enregistrement, opéré le 07 décembre 2006 au profit de la Société d'Articles Hygiéniques, en abrégé SAH, est donc caduque et privé d'effets juridiques à ce jour.

Ainsi, sauf décision de justice rendue en Côte-d'Ivoire, exequaturée au Gabon, et attestant de l'annulation du jugement commercial du 24 juin 2014 susdit, la société SATOGA demeure le propriétaire exclusif de la marque LILAS au Gabon.

Des actions en justice seront par ailleurs envisagées contre la société SAH, en réparation du préjudice causé par la parution de cette dernière faite dans l'édition de l'Union du 22 janvier 2019.

La Direction Générale

11116

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

10808 — A LOUER : Appartement et studio, à Louis, prix abordable. Tel: 06 92 03 03

10809 — A LOUER aux Trois quartier espace commercial multi-usages de 2000 m2, dépôt et parking. 06 21 07 00

EMPLOI OFFRE

11207 — Rech. vendeuse, 2 chauffeurs bilingue (fr-ang), 1 femme pr cuisine 3X/sem. 6h - 15h30. Réf. exigées, qu. Louis. 06 23 89 50

EMPLOI DEMANDE

10925 — H. 7 ans d'exp.

cherche emploi resp. administratif/gerant. 04 66 03 30

11188 — J.F Gab. BTS Comm. recherche emploi. Tél.: 06 62 16 90 / 07 89 68 47

11284 — H. Gab cuisinier-pâtissier recherche emploi chez particulier. 04 91 68 27

11301 — J.F recherche emploi ménagère demi journée. 06711941/04382873

DIVERS

10488 — Tôles bac en couleur en promotion. 04 54 60 39/05 52 64 04

10651 — A vendre 3 remorques et une plate de 750 tonnes pour 280 000 Millions. Tél: 07 37 43 17

AVIS

OFFRE D'EMPLOI

L'Ambassade des Etats-Unis à Libreville recrute dans le service Maintenance et Informatique. Pour de plus amples informations, visitez notre site web: <https://ga.usembassy.gov/embassy/jobs/>.

1. **Assistant(e) Administratif (ve) / Département Informatique:** L'Assistant(e) Administratif (ve) sert d'opérateur téléphonique à l'Ambassade. Il/Elle fournit un soutien administratif au responsable du Département Informatique (IMO) et aux autres membres du personnel de ce Département (IRM). Le poste assure le service à la clientèle pour les appareils mobiles, l'Internet et le téléphone dans les résidences. Il/Elle coordonne les opérations entre le Département Informatique et les fournisseurs de télécommunications, tel que le suivi de la facturation des services.

2. **Aide de Corps de Métier (m/f):** Sous la direction du Responsable de la Maintenance, le titulaire du poste est employé en tant qu'assistant pour aider les techniciens spécialisés dans la réalisation des travaux d'entretien courant et/ou préventif, ainsi que les nouvelles installations et les travaux de démolition. Le poste sera affecté quotidiennement à l'un des ateliers spécialisés afin d'aider les techniciens qualifiés dans leurs ouvrages. En plus d'aider les techniciens spécialisés, le / la titulaire peut se voir confier des tâches telles que l'entreposage, la peinture ou la surveillance des travaux des entrepreneurs.

Date de clôture: 17:00, le 20 Février 2019

Pour postuler: Les candidats doivent obligatoirement remplir le formulaire DS-174, et fournir toute la documentation supplémentaire requise. Envoyez les dossiers à B.P. 4000, Libreville ou par email à LibrevilleHRO@state.gov ou les déposer à l'Ambassade des États-Unis, sis à la Sablière. 11226

Suite à la destruction de plusieurs tombes au cimetière de l'Ancien-hôpital

Curieuse indifférence des autorités municipales

PME
Oyem/Gabon

DEPUIS près d'un mois, un gros arbre est tombé sur de nombreuses tombes du cimetière municipal de l'Ancien-hôpital, à Oyem, détruisant certaines d'entre elles. La chute de cet arbre aurait été provoquée par une maladie mentale, qui y a élu domicile depuis de nombreux mois déjà.

Selon les riverains, la déséquilibrée mentale aurait allumé un feu au pied de l'arbre qui s'est par la suite presque consumé, avant de s'abattre sur plusieurs tombes. Une situation qui, curieusement, n'a jusqu'à présent pas fait réagir les autorités municipales. Encore moins les proches des



Photo : PME
L'arbre s'est abattu sur quelques tombes.

personnes enterrées et les responsables de l'Eglise catholique, notamment ceux de la cathédrale Saint Charles Lwanga, située à un jet de pierre du lieu de repos des morts. D'autant que ce sont ces responsables municipaux et reli-

gieux qui, de temps en temps, se relayent pour l'entretien de la nécropole. A Oyem, beaucoup ne comprennent guère cette indifférence collective. Et pourtant, « ces responsables de l'Hôtel de Ville, même s'ils sont à la fin de

leur mandat, ainsi que ceux de la cathédrale Saint Charles Lwanga sont bel et bien au courant de la situation », s'est insurgé un habitant du quartier Walala, qui jouxte également ledit cimetière. Et un autre de renchérir, d'un ton ironique : « Si l'on vérifie bien, des défunts qui ont vu leurs dernières demeures détruites, ne doivent plus avoir de repos tranquille depuis que cet arbre est tombé. Ils doivent certainement passer leur temps à se retourner dans leurs tombes, en appelant au secours les humains que nous sommes. »

Vivement que ce lieu de repos pour les morts et de recueillement pour les vivants soit réhabilité en réalisant une barrière pour mieux le sécuriser.